

# COMITE de DIRECTION

## ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le Vendredi 23 Juin 2023 à 19 Heures à LAVANCIA.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## VŒUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à LAVANCIA le Vendredi 23 Juin 2023 devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le jeudi 25 Mai 2023 inclus.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2023/2024

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 23 Juin 2023.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football – 26 Rue du Loup – 01440 VIRIAT.

### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

\* \* \* \* \*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du District de l'Ain de Football.

## DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

### POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LAuRAFoot

#### ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de licencié : .....

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
  - . D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
  - . D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à ..... le .....

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

## Comité de Direction du 3 Avril 2023

**Présents** : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick.

**Assistent** : BRESSOUX Jean Marie (CTD DAP), TEPPE Esther (Responsable administrative).

**Excusés** : ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, JARJAVAL Romain, LEAO Lydia

**Absent** : TOUZANI Hamid.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00.

### Approbation du compte rendu du comité de direction du 6 Mars 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain enregistre 19.859 licences.

Le Comité de Direction décide de récompenser le ou la 20.000ème licencié(e) (remise sera faite lors de la soirée des récompenses du 10 Novembre 2023 à Attignat).

### Journée nationale des bénévoles 2023

Cette opération aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 avril 2023.

15 candidatures reçues (dont 3 non éligibles dont 1 retrait de candidature) pour 9 places.

Les 9 candidats retenus sont :

Chef de délégation : ABBEY Jean Marie

TAVARES FERREIRA Anne de Montréal

DRUGUET Karine de Plaine Tonique

PRESTINI Patrick de Côtère MV

BARBOSA Alexandre de St Laurent

CANTIN Martial de Plaine Revermont Foot

BOZONNET Yoann d'Attignat

STEPHANIAN Azad d'Ain Sud Foot

BONNAMOUR Jean François de O. Sud Revermont

BOUVARD Patrick de Marboz au titre du club de Ligue

Le programme et les modalités du week-end seront envoyés dès qu'ils seront connus.

Le point de rendez-vous se fera au District pour un départ collectif à la gare de Mâcon Loché.

### Point sur les manifestations de fin de saison

- Finales des Coupes de l'Ain le 27 Mai 2023 à Marboz

Le Comité de Direction donne son accord à l'ESB Marboz pour l'organisation d'un concours de pronostics.

Concernant la présence des secouristes lors des finales, la Croix Blanche ne pouvant assurer la sécurité, les pompiers de Marboz seront prévenus de la manifestation.

- Plateau U7 le 3 Juin 2023 à Hauteville

Peu d'inscriptions à ce jour. Une relance sera faite dans les prochains jours.

- Journée Départementale du Foot Féminin

A ce jour, toujours aucun club ne s'est porté candidat.

De ce fait, devant la difficulté à trouver un club support, cette journée sera jumelée avec le Plateau Féminin qui aura lieu le 13 mai 2023 à Montmerle sur Saône.

La journée sera organisée en conséquence.

- Challenge U11 du Conseil départemental le 11 Juin 2023 à St Etienne sur Reyssouze

Peu d'inscriptions à ce jour. Une relance sera faite dans les prochains jours.

- Tournoi lémanique le 25 Juin 2023 à Montréal

Organisation en cours. En attente du devis pour les repas.

Retour sur le tirage des Coupes de l'Ain du 30 Mars 2023

Remerciements au Crédit Agricole pour la parfaite organisation du tirage des ¼ de finale au 10-55 à Bourg en Bresse.

1 club absent et 1 club excusé.

Retour sur le séminaire sur la formation

France compétences n'a pas validé le BMF et le BEF présenté par l'IFF.

De ce fait, un plan d'urgence est établi par la LAuRAFoot et des nouvelles dates d'inscription aux formations Brevet Moniteur de Football (BMF) et Brevet Entraîneur de Football (BEF) pour la saison 2023/2024 :



Nouvelle date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2023

Les tests de sélection des formations BEF et BMF auront tous lieu le lundi 15 mai 2023. En cas d'admission, les positionnements se feront le mardi 16 mai 2023 et le premier jour de chaque formation (2023/2024) aura lieu le mercredi 17 mai 2023.

Plus d'informations sur le site internet de la Ligue : <https://laurafoot.fff.fr/simple/modification-des-dates-dinscription-bmf-et-bef-23-24/>

## Challenge Jean Leroy

La phase finale du Challenge Jean-Leroy (compétition ouverte aux sections sportives de second cycle labellisées FFF) s'est achevée ce vendredi 31 mars au CNF Clairefontaine avec une 4ème place pour le Lycée Joseph Marie Carriat de Bourg en Bresse et la 5ème place pour le Lycée Charles Baudelaire d'Annecy.

Le Comité de Direction félicite le Lycée Carriat pour son parcours mais ne donnera pas de suite à sa demande de subvention.

## Vœux

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à LAVANCIA le Vendredi 23 Juin 2023 devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le jeudi 25 Mai 2023 inclus.

## Election de la délégation du District de l'Ain pour les assemblées générales de la LAuRAFoot 2023/2024

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 23 Juin 2023.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football – 26 Rue du Loup – 01440 VIRIAT.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du District de l'Ain de Football.

## Intégration de bénévoles

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat. La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception. Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente. Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration de :

- un nouveau membre pour la Commission des Délégués : Tarik TEKBIKAK du club de Veyziat.

Tuteur : Patrick PITARD.

## Infos du Président

- démission d'un membre. Pas de prise de décision sans que l'intéressé ne soit vu.

- réception d'un courrier d'une maman d'un jeune arbitre. La Commission de l'Arbitrage sera consultée.

- à programmer la date de la réunion concernant la révision des règlements.

- invitations matchs du FBBP01 des 14 (Le Puy) et 21 avril (Le Mans) 2023 faites aux arbitres et à tous les membres du District (élus et non élus). Très peu de réponse. Les invitations seront étendues aux clubs.

- embauche d'une apprentie sur 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2023 en communication et marketing.

- suite à recrudescence d'incivilités et/ou violence depuis la reprise, dans le but d'aider certains clubs si besoin, des réunions seront organisées en présence des municipalités et des clubs par les clubs qui le souhaiteront ou sur initiative des commissions de discipline et prévention.

## Tour des Commissions

### Commission Féminine (V. JACUZZI)

Suite à un projet de jumelage entre les clubs de Jonage et de Côtère Luenaz en féminines, une demande de rendez-vous pour une réunion d'information a été faite.

Joël MALIN, Vincent JACUZZI, Maurice DELIANCE et Jean Marie BRESSOUX rencontreront les 2 clubs à la condition que le District du Rhône soit présent.

Les équipes féminines n'ayant pas été invitées au tirage des Coupes de l'Ain, Vincent JACUZZI demande à ce qu'elles le soient à l'avenir.

Accord du Comité de Direction, Joël MALIN soumettra la demande aux 2 sponsors en l'étendant également aux vétérans.

### Commission Sportive (J. CONTET)

Quelques matchs en retard à ce jour et une inquiétude pour Montluel qui en a beaucoup. Si besoin, 2 matchs seront programmés les week-end des 1<sup>er</sup> et 8 mai.

### Commission Foot Réduit (P. CHENE)

Encore quelques problèmes d'indiscipline en U13. Les parents sont malheureusement souvent en cause !!!!

### Finale départementale Festival U13 du Samedi 1er Avril 2023 à Izernore

Remerciements pour leur présence à la Commission Prévention, Colette GAILLARD, à la municipalité d'Izernore qui a offert 2 coupes et au club d'Izernore Nurieux pour la parfaite organisation de la journée. Malgré l'envoi de tous les éléments (règlement et déroulement), les clubs n'en ont pas pris connaissance ce qui perturbe grandement l'organisation mais surtout ne respectent pas les instructions.

Dès la saison prochaine, la Commission se voit contrainte d'organiser une réunion d'information quant à l'organisation de cette journée.

A noter un manque de bénévoles et d'arbitres.

Vainqueurs et qualifiés pour la finale régionale à Feurs le 7 Mai : F.Bourg en Bresse Péronnas 01 (garçons) et Côtère Luenaz (filles).

### Sport Adapté (P. CHENE)

Un plateau a eu lieu le 30 Mars 2023 à St Martin du Mont.

Prochaines journées :

- Le 27 Avril à Arbent
- Le 25 Mai à St Denis en Bugey

### Commission de Discipline (C. GAILLARD)

Un adjoint au maire d'une commune souhaite connaître les sanctions prises envers un club de sa commune.

Réponse faite ce jour avec une demande de rendez-vous en présence de la municipalité et du club en question.

### Commission des Règlements (M. DELIANCE)

Les clubs concernés par l'article 21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes seront informés dans les plus brefs délais.

### FAFA (A. JOSSERAND)

L'enveloppe allouée au District de l'Ain a été entièrement consommée.

1 demande en attente.

Date limite de fin des demandes : 30 Avril 2023.

### **Commission Communication (P. BENOIT)**

Le site est mis à jour régulièrement.

Du retard dans la publication de « Petit Filet ».

Révision de la présentation du journal « FOOT AIN ».

### **Commission Manifestations et Récompenses (P. NAEGELLEN)**

#### **Coupes de l'Ain**

Il est dommage que 2 coupes n'aient pas de nom.

Le Comité de Direction valide cette demande et mènera une réflexion.

#### **Récompenses des champions**

A ce jour, les champions sont dotés d'un ballon et d'un fanion.

Il demande à ce que le ballon soit supprimé et le fanion remplacé par un trophée.

L'idée est lancée et le Comité de Direction statuera prochainement.

#### **Assemblée générale de Juin 2023**

Club organisateur : AS Dortan

La salle de Dortan étant finalement indisponible, l'AG devrait avoir lieu à Lavancia.

La Commission ira visiter la salle Jeudi 6 Avril 2023.

### **Commission des Délégués (P. PITARD)**

La Commission manque toujours de délégués, de ce fait des rencontres ne peuvent pas être couvertes.

Le nouveau délégué sera désigné avec Jacques MAIRE le temps de sa formation.

### **Commission du Statut de l'arbitrage (R. GUTIERREZ)**

Parution des situations des clubs en infraction au 28 février 2023 dans le PV n° 36 du 30/03/2023.

Point définitif sera fait au 30 Juin 2023

### **Commission Technique (J.M. BRESSOUX)**

A prévoir une étude des dossiers disciplinaires pour obtention des Labels.

Diffusion sur le site internet dans les prochains jours des opérations « Foot en Marchant » et « Golf Foot ».

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 35.

La prochaine réunion aura lieu le Lundi 15 Mai 2023 à 18 heures.